

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 octobre 2024
4. Points pour approbation :
 - 4.1 États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2025
 - 4.2 Élection des administrateurs
 - 4.3 Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants
 - 4.4 Adoption des modifications aux Règlements généraux
5. Présentation du rapport annuel
6. Présentation des faits saillants 2024-2025
7. Présentation de l'équipe
8. Présentation du plan d'action 2025-2026
9. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30 par David Pelletier, directeur général du CTREQ. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes participantes, présente un aperçu de l'ordre du jour et transmet certaines consignes aux personnes présentes ainsi qu'à celles participant en ligne.

Il cède ensuite la parole à Isabelle Tremblay (Chevalier), présidente du conseil d'administration (CA) du CTREQ. Elle adresse quelques mots à l'assemblée afin de rappeler la mission et les valeurs de l'organisation. Elle souligne également la contribution des partenaires et les remercie.

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour et rappelle que seuls les membres actifs du CTREQ, peuvent proposer, appuyer et voter selon les règlements généraux relatifs aux votes.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre, qui est adopté tel quel, sur proposition de Stéphanie Rochon, appuyée par Pascale Girard-Toupin.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 octobre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 02 octobre 2024 est approuvé, tel que présenté, sur proposition de Lynn Lapostolle, appuyée par Stéphanie Rochon.

4. Points pour approbation :

4.1. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Le directeur général informe l'assemblée qu'il présentera une vue d'ensemble des états financiers, ceux-ci ayant déjà fait l'objet d'un audit présenté aux membres du conseil d'administration par une représentante de la firme Mallette.

Il présente ensuite les états des résultats en les comparant à ceux de l'exercice précédent et commente notamment les éléments suivants :

- les produits (revenus du CTREQ) ;
- les honoraires de gestion ;
- les revenus de loyer ;
- les charges (dépenses) ;
- un excédent des produits sur les charges, lequel sera utilisé afin de compenser une perte de financement.

La présidente procède à la lecture de la résolution.

Les *États financiers du CTREQ — Exercice terminé le 30 juin 2025* ont été présentés aux membres du conseil d'administration lors de la réunion du 15 octobre 2025 à 9h30 par Nathasha Carrier-Floyd.

RÉSOLUTION NO AG-20252026-01

APPROBATION DE L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

Considérant que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, la firme Mallette, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2025, ont été remis aux membres;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur a aussi été remise aux membres;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 15 octobre 2025 ;

Sur proposition de Pascale Girard-Toupin, appuyée par André Bernier:
Il est résolu d'approuver l'adoption des états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2025.

4.2. Élection des administrateurs

Isabelle Tremblay (Chevalier) rappelle la constitution du CA.

- Quinze (15) administrateurs choisis parmi les membres actifs. Le nombre peut être inférieur sans affecter la validité des actes, résolutions et décisions du conseil d'administration, en autant que le nombre d'administrateurs alors en fonction soit au moins de six (6) administrateurs. (Règlement 4.1 des Règlements généraux)
- Seuls les membres actifs en règles sont éligibles comme administrateurs. (Règlement 4.3 des Règlements généraux)
- Le mandat des administrateurs est d'une durée de deux (2) ans ou de façon à maintenir un équilibre au mécanisme d'alternance. (Règlement 4.4 des Règlements généraux)

Elle présente les administrateurs et les administratrices dont le mandat se terminera au 30 juin 2026 et qui seront encore présents sur le CA cette année : Lynn Lapostolle (Association de la recherche au collégial), Pascale Girard-Toupin (pour terminer le mandat de Nancy Lapointe à l'Association des directions générales scolaires du Québec), Annie Doré-Côté (Fédération des CEGEP, absente), Karen Roberge (pour terminer le mandat de Jean-François Collard à la

Fédération des centres de services scolaires du Québec) et Marie-Michèle Louis-Miron (Réseau des carrefours jeunesse, absente). Elle informe que le CA est actuellement en attente d'une personne pour représenter le Fonds de recherche du Québec pour terminer le mandat de Louise Poissant.

Elle présente ensuite les administrateurs et les administratrices dont le mandat s'est terminé au 30 juin 2025 : Nathalie Chabot (Central des syndicats du Québec), Denis Savard (Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire), Carl Ouellet (Association québécoise du personnel des directions d'école), Isabelle Tremblay (Chevalier) (Fédération des syndicats de l'enseignement), Eva Mary Bures (Centre d'étude et des apprentissages sur la performance) et Stéphanie Rochon (Fédération des comités de parents du Québec).

Elle mentionne qu'il y a trois postes d'administrateurs qui ne sont présentement pas occupés. Elle procède à la lecture de la résolution.

RÉSOLUTION NO AG-20252026-02

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Considérant que Pascale Girard Toupin et Karen Roberge ont été nommés administratrices au CA du CTREQ pour compléter les mandats de Nancy Lapointe et de Jean-François Collard;

Considérant que les mandats des administratrices et administrateurs qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Nathalie Chabot, Denis Savard, Carl Ouellet, Isabelle Tremblay (Chevalier), Eva Mary Bures et Stéphanie Rochon;

Considérant que Nathalie Chabot, Isabelle Tremblay (Chevalier), Eve Mary Bures et Stéphanie Rochon renouvellent leur mandat pour une durée de deux ans;

Considérant que Marie-Claude Bernard et André Bernier ont été nommés administratrice et administrateur au CA du CTREQ pour remplacer les mandats de Denis Savard et de Carl Ouellet;

Considérant que trois postes demeurent vacants après la présente assemblée et que ces postes seront appelés à être comblés ultérieurement;

Sur proposition de Lynn Lapostolle appuyée par Stéphanie Rochon :

Il est unanimement résolu que les personnes mentionnées précédemment, qui acceptent, sont élues administratrices et administrateurs du CTREQ.

4.3. Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

La présidente procède à la lecture de la résolution.

RÉSOLUTION NO AG-20252026-03

RATIFICATION DES ACTES POSÉS ET DÉCISIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle ;

Sur proposition de Karen Roberge appuyée par André Bernier :

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.

4.4. Adoption des modifications aux Règlements généraux

La présidente informe que les règlements généraux du CTREQ feront l'objet d'une révision cette année. Une mise à jour préalable a toutefois été effectuée, notamment pour modifier l'adresse du CTREQ et pour tenir compte du passage d'une présidence-direction générale à une direction générale. Il est également prévu d'adopter une rédaction épiciène et de préciser que certaines réunions peuvent se tenir à distance.

La présidente procède à la lecture de la résolution et propose l'adoption de cette révision sommaire. Elle précise que des travaux approfondis sur le contenu des règlements généraux seront entrepris ultérieurement.

RÉSOLUTION NO AG-20252026-04

ADOPTION DE LA RÉVISION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Considérant la volonté de l'organisation d'assurer une meilleure représentativité et inclusivité dans ses communications officielles,

Considérant la nécessité d'actualiser les Règlements généraux afin d'y intégrer une écriture épiciène, respectueuse de la diversité des identités,

Considérant le changement d'adresse du siège social, passant du 212-2960 boulevard Laurier au 10-2954 boulevard Laurier,

Considérant l'évolution de la structure organisationnelle, notamment le passage d'un modèle de présidence-direction générale à une direction générale distincte,

Sur proposition de Stéphanie Rochon appuyée par Pascale Girard-Toupin :

Il est unanimement résolu que les Règlements généraux soient révisés et adoptés dans leur nouvelle version reflétant ces ajustements.

La présidente cède la parole au directeur général.

5. Présentation du rapport annuel

Le directeur général présente des informations concernant le nouveau logo, notamment le choix des couleurs et de la calligraphie. Il indique que cette démarche, visant à doter le CTREQ d'une nouvelle identité visuelle porteuse de sens, s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique.

Le directeur général cède la parole à la coordonnatrice des communications et relationniste, qui présente le thème du rapport annuel et fait état des réalisations de 2024-2025 :

- 21 projets réalisés ou en cours;
- 267 partenaires, dont 127 du RIRE;
- 56 membres associés;
- 124 chercheuses et chercheurs associés.

Elle souligne la volonté du CTREQ d'adopter de nouvelles approches et présente la nouvelle offre de services. Elle mentionne également certains aspects liés aux communications, notamment l'infolettre, et annonce le lancement du nouveau site Web, dont l'interface a été repensée, prévu à la fin novembre. La coordonnatrice des communications cède ensuite la parole à la coordonnatrice des opérations.

6. Présentation des faits saillants 2024-2025

La coordonnatrice des opérations présente les faits saillants de l'année en rappelant que, l'an dernier, le CTREQ traversait une période de turbulence, et que les efforts déployés ont permis de mettre en place de nouvelles façons de faire.

Elle mentionne que le premier grand tournant a été l'arrivée de la nouvelle direction générale. Elle évoque également le déménagement dans un nouvel espace de travail ouvert, symbole de renouveau favorisant les échanges informels et la collaboration systémique. Une importante restructuration interne a été réalisée par la mise en place d'un organigramme en cellules, favorisant la reconnaissance de l'expertise individuelle et la collaboration quotidienne.

La coordonnatrice indique que l'offre de services du CTREQ a été revisitée afin de mieux répondre aux besoins des partenaires et aux changements dans l'environnement. De nouveaux partenariats et projets porteurs ont été développés, témoignant de la capacité d'innovation de l'organisation.

Elle aborde le développement professionnel du personnel, notamment le projet avec l'équipe RENARD visant à rehausser le niveau de compétences des membres de l'équipe. Elle mentionne également le RIRE, qui propose désormais un service de veille personnalisable.

En conclusion, elle qualifie l'année de résiliente et marquée par le renouveau, et remercie les membres du conseil d'administration, l'équipe et les partenaires du CTREQ.

7. Présentation de l'équipe

Le directeur général reprend la parole et présente l'équipe CTREQ 25-26. Il nomme :

- Caroline Bleau, coordonnatrice des communications et relationniste
- Amélie Roy, coordonnatrice des opérations
- Catherine Abel-Houle, conseillère en développement
- Maryliz Racine, conseillère en développement
- Catherine Laroche, conseillère en développement
- Samantha Voyer, conseillère en développement
- Érica Stella, conseillère en transfert et en innovation
- Justin Gélinas, conseiller en transfert et en innovation
- Lysane Audet, conseillère en transfert et en veille informationnelle
- Pape Moussa Diop, conseiller aux communications et marketing numérique
- Renée Bédard, conseillère en transfert et veille
- Simon Duguay, conseiller en transfert et en innovation
- Yann Cochenec, technicien en comptabilité et gestion administrative
- Papa Massamba Gueye, technicien en comptabilité et gestion administrative
- Anne-Sophie Poulin, adjointe aux communications et à l'administration

8. Présentation du plan d'action 2025-2026

Le directeur général indique qu'en 2025 et 2026, le CTREQ poursuivra ses travaux de positionnement stratégique, la bonification de son offre de services ainsi que l'amélioration continue de ses pratiques organisationnelles.

Il réaffirme son engagement à orienter l'organisation selon une approche stratégique plaçant l'atteinte des objectifs au cœur des actions entreprises. Cette démarche reposera notamment sur la définition d'objectifs mesurables, le suivi rigoureux des indicateurs de performance et l'ajustement continu des stratégies en fonction des résultats obtenus.

Cette approche vise à :

- Clarifier notre vision et nos priorités, en alignant les efforts de tous les membres de l'organisation autour d'objectifs communs et bien définis ;
- Améliorer la prise de décision, grâce à des données concrètes qui éclairent nos choix et orientent nos ressources là où elles auront le plus d'impact ;
- Renforcer la responsabilisation, en favorisant une culture de transparence et d'engagement envers les résultats ;
- Optimiser nos ressources, en identifiant ce qui fonctionne bien et en ajustant ce qui doit l'être pour maximiser notre efficacité ;
- Valoriser les réussites, en mettant en lumière les progrès réalisés et en célébrant les contributions de chacun.

Le directeur général présente les objectifs du plan d'action 2025-2026. D'ici 2026, on prévoit de :

- Concrétiser douze (12) partenariats provenant des besoins de milieux éducatifs ;
- Développer et commercialiser quatre (4) nouveaux produits CTREQ à valeur ajoutée ;
- Déployer deux (2) projets d'accompagnement pour l'utilisation des données probantes dans des milieux éducatifs ;
- Utiliser minimalement cinq (5) outils de travail pour la réalisation des tâches du flux de travail.

Le directeur général se dit convaincu qu'une telle orientation placera le CTREQ sur une trajectoire de croissance durable et d'impact accru. Il remercie les membres du conseil d'administration pour leur contribution à la réalisation de la mission et du plan d'affaire. Il remercie personnellement les membres du comité exécutif 2024-2025, Isabelle Tremblay (Chevalier), Lynn Lapostolle et Carl Ouellet, avec qui il a collaboré de près au cours des derniers mois.

Le directeur général remercie de nouveau les membres de l'équipe du CTREQ et adresse des mentions spéciales à Amélie Roy pour avoir assuré la coordination de l'équipe avant son arrivée, ainsi qu'à l'équipe des communications (Caroline Bleau, Pape Moussa Diop et Anne-Sophie Poulin) pour l'organisation de l'événement de l'assemblée générale annuelle.

Le directeur général adresse des remerciements aux partenaires, aux chercheuses et chercheurs impliqués dans les projets, ainsi qu'aux participantes et participants à l'assemblée générale annuelle, puis cède la parole à la présidente pour la clôture de la séance.

9. Clôture de la séance

La présidente remercie le directeur général pour son travail ainsi que l'équipe du CTREQ au nom du conseil d'administration. Elle remercie également les participantes et participants pour leur intérêt et leur implication, tant en présence qu'en ligne.

Elle donne rendez-vous l'an prochain, précisant que la formule pourrait différer de celle de l'année en cours, notamment par l'ajout éventuel d'une activité à la suite de l'assemblée générale annuelle. Elle rappelle par ailleurs que le CTREQ soulignera son 25^e anniversaire l'an prochain, lequel fera l'objet d'activités à planifier.

Elle clôt la séance [vers] 14h15.